

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 10 juin 2021 à 19 heures 00

Maison des Associations - MUSSIG

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 18 mai 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 50

Sont présents : 35 membres (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)

a) 32 membres titulaires (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)

Luc ADONETH - Charles ANDREA - Patrick BARBIER (*pouvoir d'Olivier SOHLER*) - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Patrick DELSART - Denis DIGEL (*pouvoir de Virginie MUHR*) - Yves DUSSOURD - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Thomas GOETTELMMANN - Noëllie HESTIN - Sylvie HIRTZ - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Alex JEHL - Pascal JEHL - Denise KEMPF - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christian MEMHELD - Denis PETIT - Lionel PFANN (*pouvoir d'Alain MEYER*) - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER - Claude RISCH - Nathalie ROUSSEL - Claude SCHALLER - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT (*pouvoir de Jean-Pierre PIELA*) - Jean-Michel VOEGELI - Yvette WALSPURGER - Michel WIRA - Philippe WOTLING

b) 3 délégués suppléants avec droit de vote

Alexandre KRAUTH - Anne-Marie NEEFF - Anne-Lise ULRICH

Sont absents excusés (13) : (5 ont donné pouvoir à 5 membres présents)

Patrick BUHL - Philippe DESAINTEQUENTIN - Nadège HORNBECK - Alain MEYER (*pouvoir donné à Lionel PFANN*) - Virginie MUHR (*pouvoir donné à Denis DIEGEL*) - Catherine GREIGERT - Régine ORSATI - Jean-Pierre PIELA (*pouvoir donné à Bernard SCHMITT*) - Christian SCHLEIFER - Olivier SOHLER (*pouvoir donné à Patrick BARBIER*) - Sébastien SCHWOERER - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (5) :

Claude ABEL - Emmanuel ESCHRICH - Sébastien FOISSIER - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER -

Assistent également à la séance :

Des élus non-membres titulaires ou suppléants du comité syndical du PETR : Jean-Pierre ISSENHUTH (Communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN), Noël SCHWEIN et Sébastien BURGER (Communauté de communes du RIED DE MARCKOLSHEIM)

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ, Raphaël KOULMANN et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion. Il s'assure de la présence de chacun des 34 délégués présents avec lui, soit, au total 32 titulaires et 3 suppléants présents, avec 5 pouvoirs donnés par des membres titulaires absents à des membres présents.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte six points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Installation des délégués syndicaux désignés par la communauté de communes du Val d'Argent
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Élection d'une vice-présidente et d'une membre du bureau du PETR
4. Renouvellement du conseil de développement territorial
5. Projet de pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)
6. Adoption du schéma directeur vélo d'Alsace centrale (SDVAC)

Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
DENIS PETIT

Séance du jeudi 10 juin 2021 à 19 heures - Maison des Associations - MUSSIG

**Délibération n° 2021-III-01 : INSTALLATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX
DÉSIGNÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL D'ARGENT**

Le comité syndical du PETR avait été installé le 16 septembre 2020, constitué de 15 délégués désignés par la communauté de communes du RIED DE MARCKOLSHEIM, 19 délégués désignés par la communauté de communes de SÉLESTAT, 9 délégués désignés par la communauté de communes de la VALLÉE DE VILLÉ, et 8 délégués désignés par la communauté de communes du VAL D'ARGENT.

Toutefois, après cette installation, le tribunal administratif de Strasbourg avait annulé les élections municipales de SAINTE-MARIE-AUX-MINES. Les quatre conseillers municipaux de SAINTE-MARIE-AUX-MINES qui avaient été désignés par leur communauté de communes ne pouvaient plus être délégués au sein du comité syndical du PETR (les autres délégués titulaires et suppléante ont conservé leurs mandats).

Après les nouvelles élections municipales organisées le 21 mars dernier, le conseil communautaire du VAL D'ARGENT a désigné dès le 29 mars 2021 quatre nouveaux délégués titulaires pour siéger au sein du comité syndical du PETR (en sus des quatre délégués qui avaient continué à siéger : M^{me} Régine ORSATI et MM. Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRÉCHARD et Denis PETIT) ainsi qu'un nouveau délégué suppléant (en sus de M^{me} Christiane FORCHARD qui avait conservé ce mandat).

M. le Président déclare installés dans leurs fonctions les délégués syndicaux désignés le 29 mars 2021 par le conseil communautaire du VAL D'ARGENT :

- **4 nouveaux délégués titulaires**
(en sus des 4 délégués titulaires restés installés) :
 - **Noëllie HESTIN**
 - **Thomas GOETTELMANN**
 - **Nathalie ROUSSEL**
 - **Claude ABEL**
- **1 nouveau délégué suppléant**
(en sus de la déléguée suppléante restée installée) :
 - **Thomas RUSTENHOLTZ**

Affiché au siège du syndicat mixte le **17 juin 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **17 juin 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER